

CRITERE 2.1

PROGRAMME DE FORMATION A2

OBJECTIFS

Être capable en toute sécurité de conduire et manœuvrer une motocyclette maximum 35 KW et 47,5 CV

PUBLIC

Toute personne désirant obtenir le permis A2

PRE REQUIS

- A partir de 17 ans moto d'une puissance n'excédant pas 35 Kw
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Avoir la nationalité Française, ou justifier de la régularité de son séjour en France
- Résidence normale et domicile en France

MODALITES D'ORGANISATION

TYPE DE FORMATION :	Formation individuelle
DUREE :	20h de conduite pour la formule de départ (8h de plateau et 12h de circulation)
DATES ET HORAIRES :	Session permanente
DELAI DE RETRACTATION :	14 jours à partir de l'inscription
TARIFS :	800 € TTC
DELAI D'ACCES :	14 jours à partir de l'inscription
MODALITES DE FINANCEMENT :	Formation non éligible au CPF

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Contactez notre référent handicap pour connaître les modalités d'adaptation de la formation.

NOTRE EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'ensemble de nos formateurs en conduite sont détenteurs du B.E.P.E.C.A.S.E.R. (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière) ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R.). Nos formateurs possèdent également une autorisation préfectorale d'enseignement

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques de conduite

PLANNING DE LA FORMATION

Le planning sera déterminé conjointement entre l'auto-école et le candidat

CONTENU DE LA FORMATION A2

Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement
- Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord
- Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)

- Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine, descendre de la machine en sécurité 5. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
- Monter et rétrograder les rapports de vitesses la moto
- Maitriser la réalisation d'un freinage
- Connaitre les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
- 9. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (avec et sans passager)
- 10. Maitriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)
- 11. Maitriser les techniques d'inclinaison
- 12. Réaliser un freinage

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Connaitre et respecter les règles de circulation
- Rechercher la signalisation, les indices et en tenir compte 3. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité
- Tourner à droite et à gauche
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Négocier les virages de la façon la plus sécurisante
- Communiquer avec les autres usagers 5. Connaitre les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec le respect et courtoisie 6. Connaitre les caractéristiques des véhicules lourds et savoir se rendre visible
- 7. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- 8. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- 9. Connaitre les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent
- 10. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- 11. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie
- Connaitre les principaux facteurs de risques, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer
- Connaitre les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir
- Connaitre les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule
- Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette
- Pratiquer l'éco-conduite

SUIVI DE LA FORMATION

AUTO-ECOLE COLBERT

101 rue Colbert BP35 - 59004 LILLE Cedex

Tél : 03.20.54.76.02 - Email : auto-ecolecolbert@orange.fr

Siret : 43242606200019 - Code ape : 8553Z - Agrément préfectoral : E0405916790

COLBERT

école de conduite

- Livret de formation au Permis
- Feuille de présence

EVALUATION DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

- Evaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne (REMC)/Pas d'examen

VALIDATION

- Passage de l'examen pratique et théorique du Permis

CONTACT ET INSCRIPTION

101 rue Colbert BP35 - 59004 LILLE Cedex

Tél : 03.20.54.76.02

Email : auto-ecolecolbert@orange.fr

AUTO-ECOLE COLBERT

101 rue Colbert BP35 - 59004 LILLE Cedex

Tél : 03.20.54.76.02 - Email : auto-ecolecolbert@orange.fr

Siret : 43242606200019 - Code ape : 8553Z - Agrément préfectoral : E0405916790